



VOTRE COMMUNE VOUS INFORME

Proximité et qualité: notre engagement au quotidien



Chères habitantes et chers habitants de la commune de Val-de-Ruz, depuis le 1^{er} janvier de cette année, les autorités et l'ensemble du personnel communal sont à pied d'œuvre pour mettre en place une nouvelle organisation au service

de la population. Grâce à l'engagement de nos collaborateurs, les travaux de réorganisation avancent bien, à un rythme très soutenu. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Mais dans ce contexte de changement, le Conseil communal a très vite constaté qu'il était nécessaire de vous informer régulièrement de ses intentions, de l'état d'avancement de ses projets et des services qui vous sont offerts.

C'est pourquoi le Conseil communal a décidé de collaborer avec Val-de-Ruz Info. Votre journal régional accueillera désormais au moins une page officielle de la commune, distincte de son contenu rédactionnel. Les tous-ménages que vous connaissez seront donc appelés à disparaître.

Vous trouverez notamment sur cette page communale des informations de première main concernant l'agenda politique, les différentes unités administratives et techniques, l'actualité de la commune et bien d'autres thèmes encore! Nous souhaitons que cette démarche réponde à vos questions, à vos attentes, et qu'elle vous permette de nous suivre dans la construction de notre nouvelle commune.

Enfin, nos collaborateurs et nous-mêmes attachons la plus haute importance à la qualité de nos prestations et de nos services, avec le souci constant de nous améliorer. Mais nous n'y parviendrons pas seuls. Nous avons donc besoin de votre collaboration.

A cet effet, n'hésitez pas à nous signaler les problèmes que vous auriez constatés ou à nous adresser vos propositions par courrier électronique à l'adresse «qualite.val-de-ruz@ne.ch». Vous pouvez également remplir un formulaire en ligne, à l'adresse www.commune-val-de-ruz.ch, ou à nos guichets, afin de vous faciliter la démarche.

D'ores et déjà, un grand merci de votre aide et très belle fin d'été!

Christian Hostettler, président de commune

Actualités

Séance d'information à la population relative à l'agrandissement de Nivarox Far SA et au contournement du village de Fontaines mardi 17 septembre 2013, 20h00, salle de gymnastique de Fontaines

Ordre du jour:

1. Introduction
2. Projet d'extension de Nivarox Far SA
3. Importance de Nivarox Far SA aux niveaux communal et cantonal
4. Appréciation du projet Nivarox Far SA et problématique de circulation à Fontaines
5. Concept et réalisation d'une route de contournement; désengorgement et sécurisation des quartiers résidentiels
6. Echancier
7. Questions

Guichets décentralisés

L'organisation de la commune de Val-de-Ruz, dès sa création au 1^{er} janvier 2013, s'articule autour de deux centres administratifs. D'une part aux Geneveys-sur-Coffrane - Charles-l'Eplattenier 1 (services techniques) et d'autre part à Cernier - Epervier 6 (services centraux et prestations à la population). De plus, il existe encore deux guichets décentralisés à Villiers et Vilars.

Aux guichets décentralisés, équipés du matériel informatique nécessaire et d'une ligne téléphonique, il est possible d'obtenir des prestations variées, par exemple établissement de demandes de cartes d'identité, annonces de mutations au contrôle des habitants, attestations de domicile, dépôt de dossiers, renseignements divers, etc.

Au cas où une réponse ne pourrait être donnée directement, la question serait transmise au service compétent pour traitement. D'autre part, un rendez-vous avec le spécialiste concerné peut être organisé afin de traiter la demande.

Les panneaux d'affichage où vous trouverez les mises à l'enquête de plans, locaux à louer, etc., sont également tenus à jour dans chaque village desservi par un guichet.

La volonté est ainsi de permettre un accès de proximité aux prestations de base et à l'information communale.

Les horaires d'ouverture des guichets décentralisés sont:

Bureau communal de Vilars, Côtière 13, 2063 Vilars

Mardi: 10h00-12h00

Jeudi: 15h00-17h00

Bureau communal de Villiers, Tombet 3, 2057 Villiers

Lundi: 10h00-12h00

Mercredi: 15h30-17h30

Nous constatons qu'à ce jour cette prestation est peu utilisée avec une moyenne de 1,5 client par jour d'ouverture et nous vous encourageons à en profiter.

Votations fédérales

En date du 22 septembre 2013, le peuple est appelé aux urnes pour trois objets fédéraux:

- l'initiative populaire du 5 janvier 2012 «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire»;
- la loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp);
- la modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail, LTr).

Nous rappelons ici les possibilités offertes au citoyen pour lui permettre l'exercice du droit de vote

- Vote par correspondance par voie postale (dépôt de l'enveloppe en courrier B jusqu'au mardi précédent la votation, ensuite par courrier A jusqu'au vendredi, heure de fermeture du bureau de poste ou levée de boîte aux lettres);
- Vote par correspondance par dépôt dans les boîtes aux lettres communales. Les quatre villages desservis par un guichet sont équipés d'une boîte sécurisée, relevée régulièrement jusqu'au dimanche du jour de la votation à 10h00;
- Vote par le Guichet Unique (GU) jusqu'au samedi matin;
- Vote au bureau électoral unique à Cernier - Epervier 6, le dimanche dès 10h00 jusqu'à midi;
- Vote au domicile sur demande jusqu'au dimanche 11h00, pour les personnes malades ou handicapées.

Le contrôle des habitants établit volontiers directement les demandes de contrat au GU à tous les guichets, aux personnes munies de leur carte d'identité. La chancellerie d'Etat transmet ensuite les documents nécessaires pour utiliser les diverses prestations du GU. Pour tout renseignement complémentaire, merci de consulter le site www.guichetunique.ch.

Conseil d'établissement scolaire (CES)

A la suite de la régionalisation de l'école dans le canton de Neuchâtel et de la création des Cercles scolaires, les Conseils d'établissement des villages ont été dissouts au profit d'un nouvel et unique CES pour l'entier du Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSV), qui verra le jour mardi 10 septembre 2013.

Ce CES sera un organe consultatif destiné à venir en appui du Conseil communal et de la direction des écoles, en particulier dans les tâches de prévention, d'éducation, de projets d'école et d'activités sportives et culturelles. Il assurera également le lien avec les associations de village autour de l'école ou les associations d'émulation villageoises.

Le CES sera composé de représentants des autorités exécutives et législatives de Val-de-Ruz et de Valengin, de représentants des parents, des enseignants et des différentes professions autour de l'école, ainsi que de la direction scolaire. Un représentant des communautés étrangères sera également désigné par le Conseil communal.

Les parents des élèves du CSV recevront de plus amples informations.

Inforoute sur les chantiers en cours sur la commune de Val-de-Ruz

Après un été qui a vu un léger ralentissement des travaux, le rythme de croisière «après vacances» est de nouveau atteint.

Dombresson voit la phase 1 (Route du Seyon - Carrefour Grand'Rue) s'achever d'ici mi-septembre 2013. La phase 2 pourra alors commencer (Carrefour Grand'Rue - La Champey).

Afin de ne pas trop perturber le trafic, le chantier s'effectuera par demi-chaussées en portions de 150 mètres avec des feux de signalisation. La fin des désagréments devrait être effective à fin décembre 2014.

Le chantier s'interrompra cet hiver en fonction des conditions météorologiques. Cette période devrait s'étendre au maximum de début décembre 2013 à mi-mars 2014.

En ce qui concerne la rue Frédéric-Soguel à Cernier, où la pose des conduites du chauffage à distance a causé de légers retards, l'étape 3 jusqu'à la hauteur du numéro 14 a démarré. Les aménagements de surface quant à eux seront terminés au printemps 2014.

Les bordiers et utilisateurs de la route du Mont-Racine aux Geneveys-sur-Coffrane peuvent se rassurer, les délais sont tenus et à la fin du mois de septembre la route leur sera rendue sans contrainte.

Nous profitons pour remercier nos concitoyens de leur patience et de leur compréhension face aux modifications d'habitudes qu'ils ont dû consentir.

Nous souhaitons que, malgré l'ouverture indépendante de ces chantiers par les anciennes communes, nous aurons répondu au plus près aux attentes de chacun.

Vie pratique

Contrôles des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Mme Jocelyne Valobonsi se tient à disposition de la population:

tous les lundis du 12 août au 21 octobre 2013, excepté le 16 septembre (Jeûne fédéral), Epervier 6 à Cernier, au rez-de-chaussée de 17h00 à 18h00.

Carnets de billets Noctabus à prix avantageux

La commune de Val-de-Ruz met à disposition de sa population des carnets de billets pour le Noctabus. Vous trouverez toutes les informations sur les horaires et itinéraires sur la page www.noctabus-ne.ch.

Ces billets sont disponibles au prix de CHF 35.- pour 6 courses auprès du bureau communal de Cernier pendant les heures d'ouverture des guichets.

Manifestations

Journées des aînés du Val-de-Ruz, les 16 et 17 octobre 2013

Afin de ne pas faillir à la tradition, la commune de Val-de-Ruz s'est attelée à l'organisation de la journée des aînés 2013. En cette année particulière de fusion, elle s'est lancée le défi de réunir tous les citoyennes et citoyens âgés de 70 ans et plus, avec leurs conjoints même si ces derniers n'ont pas encore atteint la limite d'âge. En fonction du nombre de participants, il est fort probable que cette manifestation se déroule sur deux jours. Les dates des 16 et 17 octobre 2013 sont d'ores et déjà réservées.

Cette manifestation aura lieu, sur inscription, à la salle de la Rebatte à Chévard-Saint-Martin. Des animations diverses, ainsi qu'un thé dansant avec orchestre champêtre, seront proposés.

Quelques institutions liées aux personnes âgées feront l'honneur de leur présence et mettront des stands d'informations à disposition des participants et seront à leur écoute afin de répondre à leurs questions.

Les autorités de la commune de Val-de-Ruz se réjouissent déjà de partager ces journées avec les aînés de la commune.